

OCCP - Instruction préconisations autour de la politique de la Ville en direction des associations

Avis favorable - en cours ou réalisable	À étudier/approfondir
Avis défavorable	
Texte de la proposition OCCP	Instruction par les services de la Ville
Propositions autour des SERVICES proposés par la VILLE	
FORMATIONS	
Ouverture des formations à tous les membres impliqués (au-delà du bureau)	Les formations sont ouvertes aux adhérents. Questionnaire sur le recensement des besoins des associations à venir.
Adaptation jours et horaires des formations aux disponibilités des associations	Forme conviviale avec petits déjeuners mise en place depuis novembre 2019 : des formats en soirée ou samedis matin pour favoriser la participation de différents publics.
Développer les formations pour le suivi des outils numériques	Thématique faisant déjà partie du programme de formation. Autre axe en cours de développement : familiariser les associations à l'usage du numérique en les invitant à utiliser des outils dans le cadre de leurs relations avec la direction sports/vie associative (questionnaires en ligne, Doodle,...)
Affiner les besoins et programmes des formations en développant les échanges entre associations et prestataires de formations	Questionnaire en ligne à venir. Intérêt d'un travail avec l'ensemble des directions en lien régulier avec des associations.
Organiser un "week-end annuel formation" qui permettrait aux associations de "banaliser" ce week-end (pour permettre la participation des responsables associatifs)	Petits formats thématiques peut-être plus pertinents dans un premier temps à l'image des petits déjeuners mis en place ? Piste d'un temps fort à étudier avec un vigilance sur les moyens nécessaires pour son organisation (institutionnels et associatifs).
ÉQUIPEMENTS	
Création d'un équipement multifonctions (hors sports), modulable, coconstruit avec les associations et futurs utilisateurs	Besoins identifiés mais diagnostic à affiner. Vocation de l'équipement à préciser et à coconstruire avec les associations et particuliers. Intérêt également peut-être de réinterroger les fonctions des lieux existants (théâtre ...) parfois surdimensionnés pour certains projets associatifs.
Travail sur signalétique équipements existants et à venir (notamment sur l'espace public, en lien avec NM)	Concernant l'espace public : une étude sur le jalonnement des équipements publics doit être engagée par Nantes Métropole. Limitation des panneaux liée au souhait d'éviter une surcharge de panneaux pour maintenir une lisibilité. Concernant les équipements : travail de signalétique doit être engagé autour des différents services de la Ville (Classerie, Trois-Moulins,...)
Travail sur accessibilité des équipements existants et à venir	Une démarche est engagée depuis déjà plus de 5 ans : gymnase Perrichon presque achevé. Douillard programmé en 2020.
SOUTIEN AUX ASSOCIATIONS	
Proposer un accompagnement des associations dans leurs recherches de financements (mécénat, autofinancements,...)	En accord: souhait de poursuivre dans cet axe.
Mettre en place une rubrique "associations" dans le Rezé Mensuel	Le Rezé Mensuel a vocation à être le reflet de son territoire, riche de l'ensemble des acteurs (associations, entreprises, citoyens,...). Souhait de ne pas segmenter l'information dans un souci d'inclusion.
Mettre en place une rubrique "informations de dernière minute" dans le Rezé Mensuel (en lien avec les infos disponibles sur le site web)	Sur les informations de dernière minute : les délais ont été compressés au maximum pour que les associations puissent nous communiquer leurs événements avant le 30 du mois. Pour une plus grande réactivité, d'autres supports municipaux existent : le site web reze.fr et Facebook.
Proposer l'hébergement des sites web des associations par la Ville. L'adresse pourrait figurer sur l'annuaire en ligne des associations	Cela semble difficile à mettre en œuvre pour plusieurs raisons : gestion de données personnelles, absence d'infrastructures (serveurs) adaptées, caractère chronophage de l'administration. La location de ce type de service chez un opérateur privé est par ailleurs très peu chère pour des associations.
Propositions autour de l'ANIMATION des RÉSEAUX associatifs	
Organiser des temps de rencontres en dehors du Forum des associations (pas le même jour) : entre associations d'un même secteur (partage problématiques communes) ou sur des thèmes d'intérêt commun (la gouvernance)	Petits formats thématiques peut-être plus pertinents dans un premier temps à l'image des petits déjeuners mis en place ? Piste d'un temps fort à étudier avec un vigilance sur les moyens nécessaires pour son organisation (institutionnels et associatifs).
Organiser une rencontre inter associative sur le thème du numérique	Idée d'un "un village numérique" peut être travaillée dans le cadre d'un prochain forum.
Accompagner la création d'un réseau social associatif	Un forum a déjà été proposé sur le portail des association et n'a finalement pas été utilisé. Cette action doit être étudiée en lien avec un état des lieux du numérique dans les associations. Nécessité d'un site ergonomique et pratique (facilement utilisable) et de s'appuyer sur des associations qui utilisent le numérique pour créer l'outil.
Organiser un forum spécifique pour les associations culturelles pour qu'elles puissent mieux se connaître, partager des pbtiques communes...	L'organisation d'une rencontre entre associations culturelles pour favoriser l'interconnaissance, identifier leurs besoins et mieux les connaître semble répondre à l'attente de plusieurs acteurs de ce secteur.
Créer une structure fédérant les associations culturelles. Un Office Municipal de la Culture ?	Si des liens entre associations culturelles semblent effectivement à développer, la nécessité d'une struture est à évaluer.
Rôle de fédérateur des centres socioculturels à développer : hébergement des sièges sociaux des associations, formalisation d'une charte des engagements avec les associations adhérentes, organisation d'un forum inter-CSC,...	Le soutien aux associations apparait déjà dans les conventions de partenariat Ville-CSC. Point de vigilance cependant sur le caractère non extensible des locaux des CSC.

Texte de la proposition OCPP	Instruction par les services de la Ville
Propositions autour de l'enjeu de la GOUVERNANCE associative	
Accompagner les associations sur le thème de la gouvernance notamment sur le renouvellement des équipes dirigeantes : formations, rencontres thématiques, recherche-action...	Enjeu fort identifié par la Ville. Formation sur ce thème prévue au plan de formation direction sports/vie asso (novembre 2019).
S'adapter aux nouvelles formes d'organisation développées par les associations (collégiales, co-présidences,...). Ne plus exiger un seul nom.	Adaptation déjà en cours. Modèle intéressant pour préparer des passations de présidence par exemple (enjeu pour les associations dont les présidents sont en place depuis de nombreuses années).
Accompagner les associations sur l'écriture et la mobilisation autour de leur projet associatif.	Formations existantes et travail d'accompagnement réalisé ponctuellement dans le cadre de la rédaction de convention avec les associations. Conventions d'objectifs sans doute à développer.
Mettre en place une "veille permanente" sur les évolutions de la vie associative. Plusieurs sujets identifiés : rôle du bénévole, associations employeurs, évolutions de statuts, développement d'activités professionnelles sous le statut associatif...	Rôle de l'OCPP dans cette veille ?...Mission possible : observer les effets des actions engagées par la Ville ? Travail d'anticipation à développer en particulier pour les grosses associations employeuses.
Valoriser le bénévolat (notamment des dirigeants) en mettant à disposition des associations un appui salarié pour les tâches administratives	Association de gestion à développer avec une structure en appui ? (Exemple de l'AGEPLA : groupement d'employeurs). Étudier comment encourager la mutualisation sur le traitement des tâches administratives entre plusieurs associations ?
Propositions autour du développement d'une RELATION USAGERS	
Aiguiller	
Mettre en place un interlocuteur "porte d'entrée" référent pour l'association, facilitateur, en charge du suivi de la demande de A à Z	Travail d'orientation à développer car l'interlocuteur référent en principe déjà mis en place. Parcours utilisateurs à étudier pour analyser les problématiques en jeu (erreur de procédure ? Erreur humaine ? Délais non respectés ?) Une répartition des associations par direction peut-être à reclarifier.
Coconstruire un livret d'accueil évolutif avec les associations et les services concernés (version papier à feuillets pour les mises à jour et version web)	Idée d'un document récapitulatif intéressante. Travail préalable entre l'ensemble des directions intervenant auprès des associations nécessaire.
Intégrer les ressources existantes sur la gouvernance des associations au livret d'accueil (voir thème "la relation ville/associations") : MAIA, France active pays de la Loire,...	
Simplifier	
Simplifier le formulaire de demandes de subventions (en particulier pour les petites et moyennes associations) avec les associations et les services concernés (services thématiques et finances).	Mettre en place un temps d'information sur le renseignement des dossiers pour les associations qui le souhaitent. La simplification pour les demandes de - de 500 € est une piste à étudier. Réalisé (pour les associations sportives) : reformulation d'items et courrier notice d'accompagnement du dossier de demande de subvention.
Prendre en compte les associations sportives non affiliées à une fédération	Souhait de la Ville d'encourager au contraire les associations sportives à s'affilier à une fédération (et de les aider, en cas de sport émergent, à se rattacher à une fédération existante).
Engager un travail sur les demandes "hors cadres"	Améliorer la lisibilité de l'arbitrage concernant l'affectation des associations aux directions. Piste à étudier : arbitrage en bureau municipal.
Faciliter	
Développer les rencontres de terrain Ville-associations	Prévu dans le cadre du format "petit déjeuner - formations". Présence ponctuelle du service pour échanger avec les acteurs associatifs. Temps conviviaux propices aux échanges et à l'interconnaissance.
Mettre en place un parrainage ancienne/nouvelle associations, l'ancienne accompagnant la nouvelle dans ses démarches auprès de la Ville	Nouvel espace des petits déjeuners pouvant potentiellement permettre ce type d'échanges (lors des temps informels). Sur le parrainage : interrogations sur la légitimité de la Ville et la faisabilité (potentiellement chronophage).
Développer des systèmes de garde d'enfants pour faciliter la participation des parents membres d'associations aux réunions organisées par la Ville	À mettre en place si besoin identifié.
Propositions autour de la LISIBILITÉ des politiques	
1- Ecrire la politique globale de soutien aux associations 2- La décliner en termes d'organisation, de structure et de moyens 3- Communiquer auprès des différents acteurs	Si les politiques doivent bien sûr être lisibles, la Ville est réservée sur la mise en place de critères d'attribution de subventions trop rigides qui pourraient écarter une association « hors cadre » mais dont le projet semblerait pertinent pour le territoire. Un angle semble intéressant à étudier : une forme de priorisation pour les projets ayant un réel impact sur le territoire et ses habitants. L'engagement d'un travail interservices pour une vision globale des aides attribuées semble être une bonne piste à travailler.
Clarifier le rôle des associations dans le cadre de la politique culturelle	Déclinaison possible sur le secteur culturel après la définition d'une politique globale en direction des associations.
Travailler sur une prise en compte des différents types de culture : poésie, arts graphiques, théâtre...	Intérêt d'identifier et de prioriser les secteurs à soutenir (théâtre, danse, poésie...) dans le cadre de la politique de soutien aux associations culturelles. À noter : travail de diversification déjà amorcé dans le cadre de la création d'une Maison des arts visuels.

<p>Sur les pratiques sportives libres : inciter la création d'associations autour de ces pratiques (permet activités en dehors des équipements saturés)</p>	<p>Déjà programmé dans le cadre du skatepark : recrutement d'un prestataire ayant notamment pour mission de faire émerger un club rézéen pour l'animation de l'équipement.</p> <p>Travail de mise en accessibilité de certains équipements pour des pratiques libres en concertation avec les clubs utilisateurs (exemple des terrains de tennis).</p> <p>Concernant les équipements sportifs en accès libre : besoin identifié dans le cadre de différentes politiques : seniors, jeunesses, sports...Localisations et types d'équipements à travailler pour une adaptation à différents publics.</p>
-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------